

Réunion du conseil d'administration de l'Aedaa



24 avril 2021

Distanciel (Skype, France)

Présents

Bureau : Mia Viel (Master 2), Quentin Rabier (Diplômé), Guillaume Mortier (Master 1)

4 présents : 3 membres du bureau, 1 étudiants du Master archives.

Absents excusés :

Bureau : Perrine Guillon (Master 2) Sandra Fullenbaum-Lenfant (diplômée en 2020), Lucie Martinez (Master 2).

Ordre du jour

I. Etat de l'association

1. Point sur la trésorerie
2. Point sur l'engagement des adhérents

II. Les commissions

1. Commission communication
2. Bureau emploi

III. Suivi des projets majeurs

1. Etat des nouveaux sites de stockage RGPD et boîte mail de l'Aedaa : transfert des données sur le cloud (bilan et reprise)
2. Projet de sweats de l'Aedaa
3. Préparation au versement des archives à la BU de l'université d'Angers : synthèse des différents récolements d'archives.
4. Publication d'*Archivore* (n°41, 7 avril 2021)
5. Préparation d'*Archivore* (n°42, [novembre] 2021) : état des articles
6. Impression des anciens numéros d'*Archivore* voir la liste des lots en annexe)

IV. Questions diverses et organisation prévisionnelle

1. Droit pour accéder au compte courant de l'Aedaa (Perrine et Guillaume)
2. Départ en retraite d'Elisabeth Verry : publication *Mélanges offerts à Elisabeth Verry. Au bonheur des archives d'Anjou*. Proposition d'achat d'un exemplaire à mettre à disposition dans le local archives. Prix : 15€
3. Situation du site OVH

Déroulement de la séance

Le conseil d'administration débute à **10h01**.

I. Etat de l'association

1. Point sur la trésorerie (Perrine)

État des dépenses et des bénéfices au 19/03/2021		
Dépenses pour 2020-2021	261€89	10€50 Impression bulletins adhésion 7€50 Frais bancaires 142€51 Assurance association 26€38 Hébergement site 98€ Virement Kévin (JEA) 13€ Factures diverses
Bénéfices pour 2020-2021	675€	375€ Adhésions 300€ Aides de la fac (Covid-19)
État des comptes au 19/03/2021		
Compte Courant	963€52 (vs 896€02 le 16/02/2021)	
Livret bleu	9658€48	

Il n'y a pas eu de changement depuis le dernier conseil d'administration. Les dernières adhésions arrivées par courrier postal en novembre-janvier ont bien été encaissées.

2. Point sur l'engagement des adhérents

Il n'y a pas eu de nouvelles adhésions depuis le conseil d'administration de mars 2021. L'association a plus d'adhérents que l'année dernière (soit 45 adhérents au lieu de 42 pour l'année 2019-2020).

II. Les commissions

1. Commission communication

Représentant : Kévin Fouquet

Il n'y a pas eu de changement. Les idées des adhérents sont toujours les bienvenues pour enrichir les réseaux sociaux de l'association. La commission travaille sur la publicité qui va entourer le prochain numéro d'*Archivore*.

2. Bureau emploi

Représentante : Julie-Anne Kervella

Il n'y a pas vraiment de nouveauté ni de difficulté particulière. Les offres d'emplois sont toujours bien relayées.

III. Suivi des projets majeurs

1. Etat des nouveaux sites de stockage RGPD et de boîte mail de l'Aedaa

La redirection de l'ancienne boîte (Gmail) vers la nouvelle (Mailo) s'est faite correctement. Les contacts de l'Aedaa semblent avoir intégré le changement d'adresse.

De son côté, le drive doit être bien organisé pour la bonne gestion de l'association. Ainsi il est intéressant de partager certains fichiers dans le dossier photos et les autres dans le dossier d'administration pour séparer les supports.

2. Projet de sweats de l'Aedaa : stratégie de mise en place pour septembre 2021

Julie-Anne accepte de prendre la direction du projet de vente de sweats de l'Aedaa pour la rentrée 2021. Le logo est déjà conçu et il ne reste plus qu'à trouver un prestataire.

1. Préparation au versement des archives à la bibliothèque universitaire de l'université d'Angers : synthèse des différents récolements d'archives.

Un tableau de récolement a été distribué à chacun des membres de l'Aedaa qui possède des archives de l'association. Dans l'idéal, ce tableau serait à remplir avant l'été afin de repérer les ensembles documentaires lacunaires, notamment en fonction de ce qui a déjà été versé dans le fonds de l'Aedaa à la bibliothèque universitaire.

3. Publication d'Archivore (n°41, 7 avril 2021)



Le voici, tout beau tout propre comme un sou neuf ; le nouveau numéro d' #Archivore. 🥳
Pour le lire, c'est juste ici : aedaa.fr/2021/03/archiv...
Merci à tous les contributeur.rices, les correcteur.rices et, enfin, les lecteur.rices ❤️



6:01 PM · 7 avr. 2021 · Twitter Web App

Voir l'activité sur Twitter

10 Retweets 3 Tweets cités 18 J'aime

Le numéro 41 d'Archivore a été davantage relayé sur les réseaux que le précédent. Ceci peut témoigner de l'impact positif qu'ont les publications de l'Aedaa sur la notoriété de l'association. Par ailleurs, à chaque nouveau numéro, on peut constater un accroissement du nombre d'adhérents.

Ci-contre : tweet annonçant la publication du numéro 41 d'Archivore.

4. Préparation d'Archivore (n°42, [novembre] 2021) : état des articles

Synthèse de l'actuelle programme prévisionnel du numéro 42 d'Archivore :

- Article de Donald Mahouna (Master 1) sur son stage de fin de semestre 1 ;
- Article de Guillaume Mortier sur les archives de prison à Angers (compte rendu de stage de fin de Master 1)

- Article de Perrine Guillon sur son stage de Master 2 ;
- Dossier d'Alexis Hamelin sur les mémoires de Master 1 soutenus en 2021 (environ 4 pages) ;

Quelques idées d'articles brefs qui peuvent être proposés en complément :

- Le nouveau dépôt des archives de l'Aedaa à la bibliothèque universitaire
- Promotion du nouveau sweat de l'Aedaa
- La nouvelle boîte mail et le nouveau cloud de l'Aedaa (avec un point RGPD)
- Le départ de Verry et son implication dans la création de la formation

5. Impression des anciens numéros d'*Archivore* voir la liste des lots en annexe)

Le plus urgent est d'imprimer les numéros 40 et 41 d'*Archivore* pour les faire parvenir à ses contributeurs qui attendent parfois depuis plusieurs mois. Une commande doit être faite à l'imprimeur Porképi'Copies pour 10 exemplaires de chaque numéro : un pour chaque rédacteur, un pour le local, un pour le fonds de la revue aux archives départementales de Maine-et-Loire et un pour le fonds de l'Aedaa à la bibliothèque universitaire.

L'ensemble des personnes présentes au conseil d'administration approuve la décision et la commande pour un tarif de 65€.

IV. Questions diverses et organisation prévisionnelle

1. Droits pour accéder au compte courant de l'Aedaa

Après s'être de nouveau renseigné, Guillaume Mortier (secrétaire de l'Aedaa) doit se rendre à la banque (CCM Angers Ruche Angevine, 1 Place de Lorraine, 49000 Angers) avec sa carte d'identité et un justificatif de domicile pour avoir accès au compte de l'association. Il fera dans le même temps l'inscription de Perrine Guillon (trésorière de l'Aedaa).

2. Départ en retraite d'Elisabeth Verry : publication *Mélanges offerts à Elisabeth Verry. Au bonheur des archives d'Anjou*. Proposition d'achat d'un exemplaire à mettre à disposition dans le local archives. Prix : 15€

Le conseil d'administration approuve l'idée l'achat d'un exemplaire de l'ouvrage de *Mélanges offerts à Elisabeth Verry. Au bonheur des archives d'Anjou* pour le mettre à disposition dans le local de l'association. Le règlement par chèque de 15€ sera réalisé par Mia Viel (présidente de l'Aedaa) qui fera ensuite un virement du compte de l'association vers son compte personnel (l'Aedaa ne disposant pas encore de chéquier).

Un article écrit par des membres de l'association il y a quelques années sera inséré au sein de l'ouvrage). Voir « Et tout commença dans une DS... » sur le blog de l'université d'Angers : <http://blog.univ-angers.fr/formationarchives20ans/mise-en-place-de-la-formation/et-tout-commenca-dans-une-ds/> (consulté le 24 avril 2021).

3. Situation du site OVH

La boîte mail de l'association a reçu de nombreux mails frauduleux d'expéditeurs se faisant passer pour le site OVH. Ceci s'apparente à du *phishing* et le site a lui-même déposé un message d'alerte sur son site officiel. La prudence est donc de mise de la part des membres du bureau utilisant régulièrement la boîte mail (principalement Mia Viel et Guillaume Mortier).

Séance close à 12h05

Annexe

Les numéros d'*Archivore* à imprimer et à envoyer :

- Lot 1 (pour les AD49) : 1 exemplaire des numéros 8, 11, 14, 15, 19, 22, 24, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40 et 41.
- Lot 2 (pour notre fonds à la BU) : 1 exemplaire des numéros 6, 8, 9, 12, 13, 14, 37, 38, 39, 40 et 41 (BU)
- Lot 3 (pour les rédacteurs du n°40, **URGENT**) : 7 exemplaires du numéro 40 (Aurélie Blais, Carole Houzé, Kévin Fouquet, Julie-Anne Kervella, Sandra Fullenbaum-Lenfant, Mia Viel et Quentin Rabier)*
- Lot 4 (pour le local) : 2 exemplaires des numéros 40 et 41
- Lot 5 (pour les rédacteurs du n°41) : 6 exemplaires du numéro 41 (Quentin Rabier, Morgane Neveu, Juliette Hascoët, Mia Viel, Julie-Anne Kervella, Jérôme Rouzaire)*

* **Prévoir les frais d'envoi**

Nombre total d'exemplaires du n°40 pour l'ensemble des lots : 10 exemplaires.

Nombre total d'exemplaires du n°41 pour l'ensemble des lots : 9 exemplaires.